



N°83 – JUILLET 2019

# LE PUY-SAIN-T-MARTINOIS

Journal d'information municipale.

Canicule, moustiques et débroussaillage

*Détails en page 4-5*

Déviation : La Drôme l'a fait !

*Détails en page 7*

Budget 2019

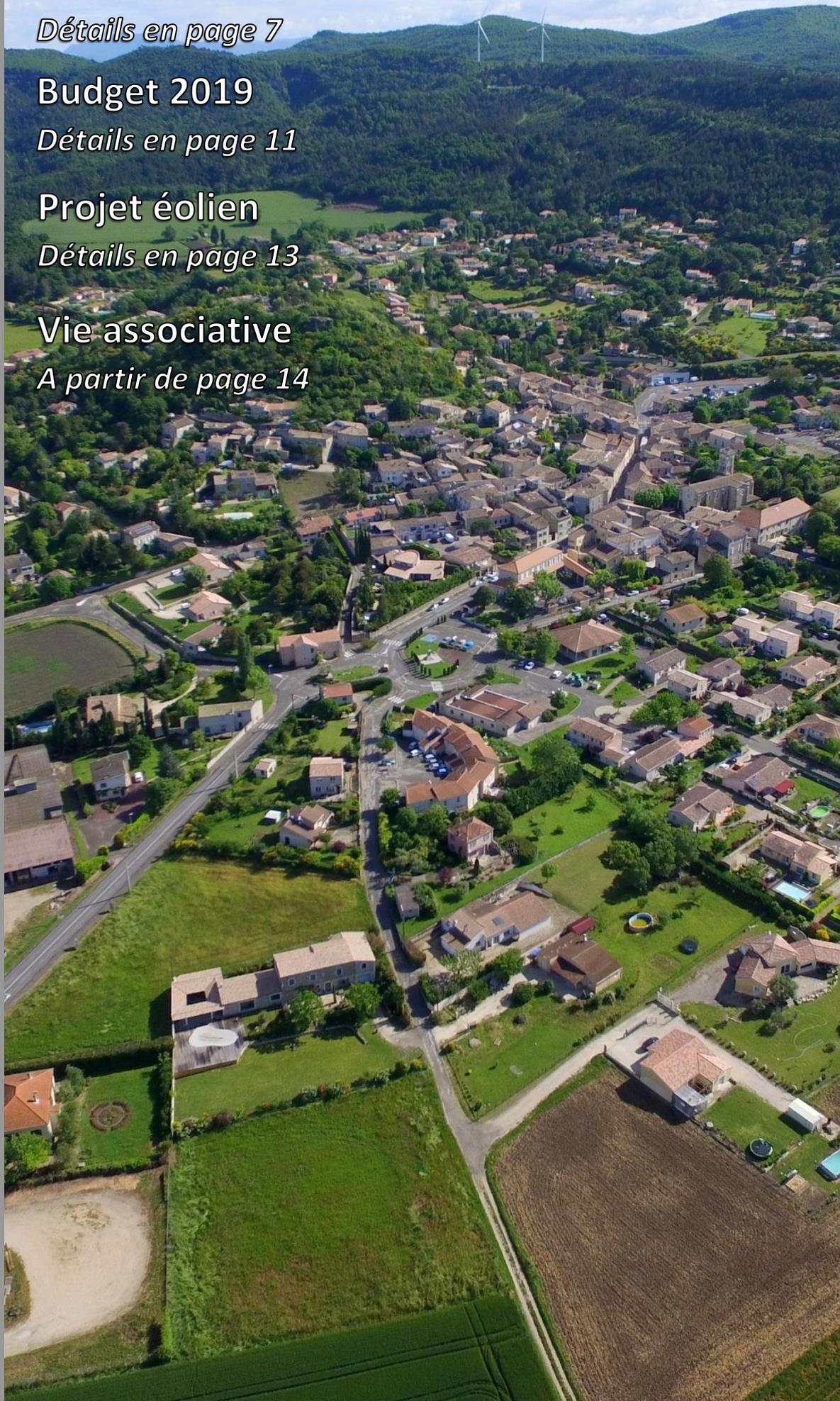
*Détails en page 11*

Projet éolien

*Détails en page 13*

Vie associative

*A partir de page 14*





Michel GILES,

## Le Puy-Saint-Martinois

Mairie de Puy-Saint-Martin  
Tél: 04.75.90.16.70  
www.puysaintmartin.fr  
accueil@puysaintmartin.fr

Comité de rédaction :  
Denis PERRIN / Nadine ADAMS  
Anthony CELERIE / Michel GILES  
Irène MAURIN / Bernard BON /  
Patrick CISTERNE / François  
VILLIEN

## ENGAGEZ-VOUS



Bienvenue dans ce n° 83 du « Puy-Saint-Martinois », 16<sup>e</sup> et dernier de la série, puisque la loi limite toute communication municipale 6 mois avant les élections. Ce mandat va donc s'achever. Il aura été dense et passionnant. Je tiens à remercier les Puy-Saint-Martinois qui dans leur écrasante majorité ont compris qu'on ne peut pas attendre d'une petite commune les mêmes services qu'en ville. Par leur engagement, personnel ou associatif, ils ont régulièrement contribué à la qualité de vie de notre village.

Avec le projet éolien, l'équipe municipale que j'ai le plaisir de conduire depuis bientôt 6 ans s'est engagée unanimement dans la transition énergétique, et j'en éprouve une certaine fierté :

Fierté de faire de notre commune un territoire à énergie positive, qui produira plus d'énergie qu'il n'en consommera ;

Fierté d'exploiter une source d'énergie locale, abondante et propre pour produire de l'électricité et contribuer à la diminution de la consommation d'énergies fossiles ;  
Fierté d'apporter une ressource financière conséquente à notre commune pour les prochaines années.

L'actualité récente me conforte dans ces choix : les lycéens qui chaque week-end marchent pour le climat, le score inattendu réalisé par les écologistes lors des élections européennes.

Nous sommes bien entendu ouverts aux échanges avec celles et ceux pour qui ce projet génère des inquiétudes, à condition que ce dialogue soit sérieux et responsable.

Conscient des menaces que fait peser le réchauffement climatique sur les générations futures, je souhaite que ce projet puisse aller à son terme.

Comme je l'ai annoncé lors des vœux, très peu de membres de l'actuelle équipe municipale envisagent de se représenter à vos suffrages en 2020. Pourtant, nous souhaitons tous que les projets que nous avons engagés puissent se poursuivre pour le bien de notre commune : L'aménagement de la traverse du village - L'accompagnement du projet de lotissement au Sud du village, avec la création de places de stationnement, et le déplacement de l'aire de camping-cars - L'aménagement de l'aire du Champ de Mars pour en faire un cœur de village - L'aménagement et la mise en valeur de la colline du Chastelas - La construction des ateliers communaux - Notre changement d'Intercommunalité, ...

Aussi, afin d'assurer dans les meilleures conditions la transition, nous nous tenons à la disposition de toutes les personnes intéressées par une fonction municipale et décidées à poursuivre ces projets.

Je vous souhaite un bel été, et une agréable fin d'année 2019.

## Etat Civil

### Naissances

-Alma DUBOUR née le 15 février 2019 de DUBOUR Jérôme et FAROUX Tiphaine

### Décès

-Mme BORNE Antoinette (dite Jeannette) le 2 mars 2019  
-M. ROZIERES Hubert le 20 avril 2019  
-M. PERRINET Jean le 27 avril 2019

### Mariages

Néant

### Nouveaux Puy-Saint-Martinois

-Mme LENORMAND Sylvianne, 4 Grande rue  
-Mme MAURY Muriel, 4 Impasse Juvin  
-Cinthyia et Grégory VALETTE, 9 rue du 11 novembre.

### Mouvements de Personnel

-Alexandra CHAZE a été remplacée par Aline DRAY à l'accueil de la mairie ;  
-Hayat ZIOUECHE a été remplacée par Marine FREMION au secrétariat de mairie ;  
-Guillaume PETIT a été remplacé par Jean-Luc ROSTAING aux services techniques.

## Numéros utiles...

### Mairie de Puy-Saint-Martin :

Le Village

26 450 Puy-Saint-Martin

Tél. 04 75 90 16 70

Email : [accueil@puysaintmartin.fr](mailto:accueil@puysaintmartin.fr)

### Horaires d'ouverture :

Du lundi, mardi et jeudi: 9h - 12 h 30

Fermeture le mercredi

Vendredi : 9h - 12h30 / 14 h - 16 h

SAMU 15

Pompiers 18

Police 17



Appelez le **112** pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables. Il fonctionne également avec les téléphones fixes. Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

Un **numéro d'urgence national et gratuit**, le **114**, est opérationnel pour rendre accessible les communications avec les services de secours (SAMU, Sapeurs pompiers, police/gendarmerie) **aux personnes sourdes et malentendantes**.

### Agence postale communale :

04 75 01 00 72

### Horaires :

Mardi : 9h/12h ; Mercredi : 9h/12h et 15h/17h ;

Jeudi : 9h/12h ; vendredi : 9h/12h et 16h/18h ;

Samedi : 9h/12h

### Levée du courrier :

Du lundi au vendredi à 12h, Samedi à 11h30

### Amicale laïque Puy Saint Martin :

04 75 90 28 84

### Assistant(e) social(e) Crest :

04 75 25 84 30

En cas de nécessité, il est impératif de prendre rendez-vous.

### Médiathèque Municipale :

04 75 90 28 08 - 4 Place Chantecaille

### Horaires :

Mardi : 9h/12h ; Mercredi : 9h/12h et 15h/17h ;

Jeudi : 9h/12h ; vendredi : 9h/12h et 16h/18h ;

Samedi : 9h/12h

Hors vacances scolaires, la Médiathèque Municipale ouvre en plus les mardi et jeudi de 15h à 17h.

### Brigade de gendarmerie de Puy-Saint-Martin :

04 75 90 12 62

### Cabinet d'infirmiers :

04 75 98 92 18

7, rue du 19 mars 1962 – Puy-Saint-Martin

**POUR PLUS DE N° UTILES**

**[www.puysaintmartin.fr](http://www.puysaintmartin.fr)**

## ...Brèves...

### Calendrier municipal :

- Conseil municipal 2019 : 25 juillet 18h30, 29 août 18h30, 26 septembre 18h30, 24 octobre 18h30, 22 novembre 18h30, 19 décembre 18h30.

### Permanence adjoints

Les personnes qui souhaitent rencontrer le maire ou un adjoint le samedi matin doivent téléphoner ou adresser un e-mail au secrétariat pour demander un rendez-vous.

### Permanence du CCAS :

Irène MAURIN reçoit sur rendez-vous en mairie. Appelez le secrétariat.

### Conciliateur de justice :

Le conciliateur de justice reçoit le mardi après-midi à Puy-Saint-Martin, uniquement sur RDV pris préalablement par téléphone au 06 64 95 70 28 aux heures ouvrables, du lundi au vendredi. Cette intervention du conciliateur est totalement gratuite.



LE CONCILIATEUR DE JUSTICE  
Didier LALANNE

COUR D'APPEL DE GRENOBLE  
Tribunal d'Instance de Valence

[didier.lalanne@conciliateurdejustice.fr](mailto:didier.lalanne@conciliateurdejustice.fr)

**Horaire déchetterie mobile** de la CCVD sur le parking du stade de football de Puy-Saint-Martin, parking situé après le point propre du stade :

**2° et dernier vendredi du mois :  
12 et 26 juillet, 9 et 23 août, 13 et 27  
septembre, 11 et 25 octobre.**

Déchets acceptés : encombrants, ferraille, gros cartons, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets verts. Pensez à prendre votre carte de déchetterie personnelle ou un justificatif de domicile afin d'établir votre demande de carte.

**CANICULE**SOYONS  
ATTENTIFS  
& SOLIDAIRES**Plan canicule**

Le Ministère de l'Intérieur a décidé d'activer la veille saisonnière du plan canicule à compter du samedi 1<sup>er</sup> juin 2019 et jusqu'au 15 septembre 2019.

Dans ce cadre et comme chaque année, la mairie de Puy-Saint-Martin tient à votre disposition un registre où toute personne peut s'inscrire -ou faire inscrire- un parent, un ami, un voisin. Ceci nous permettra d'être vigilants et de visiter ces personnes en cas de fortes chaleurs.

Des dépliants seront à disposition en mairie. Ils reprennent les bonnes attitudes à adopter en cas de canicule.

**Le moustique Tigre**

Chikungunya, dengue, zika : le moustique tigre, vecteur de ces maladies, est sous surveillance. Le but est de ralentir la progression de son implantation. Sa période d'activité est du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre.

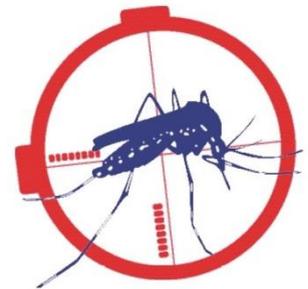
Comment éviter la prolifération des moustiques par quelques gestes simples? Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettent pas d'éliminer durablement les moustiques ; il est nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos.

- Enlevez tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse qui peuvent servir de récipient.
- Videz une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux.
- Remplissez les soucoupes des pots de fleurs avec du sable mouillé.
- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...).
- Entretenez votre jardin : élaguez, débroussailliez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité.
- Couvrez toutes les réserves d'eau à l'aide d'une moustiquaire.

Si vous pensez avoir observé un moustique tigre près de chez vous, vous pouvez le signaler sur la plateforme [www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr).

**Se protéger contre les piqûres de moustique :** Pour se protéger des piqûres il faut porter des vêtements longs et protéger les pieds et les chevilles. Il est également conseillé d'imprégner les vêtements avec un insecticide répulsif.

**Informations pour les voyageurs :** en cas de symptômes évocateurs de chikungunya ou de dengue (maux de tête accompagnés de fièvre, douleurs ou courbatures ...) survenant dans les 15 jours après le retour d'un pays où l'une de ces maladies est présente, il est recommandé de consulter sans tarder son médecin traitant.



**MOUSTIQUE TIGRE\***  
**LUTTONS CONTRE**  
**SON INSTALLATION!**

**Pour en savoir plus :**

- Agence régionale de santé (ARS) Rhône-Alpes : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/maladies-vira...>
- <https://www.eid-rhonealpes.com/luttons-ensemble-contre-le-moustique-tigre>



## Débroussaillage ou débroussaillage

Le feu de forêt est une préoccupation forte dans le Drôme et notre commune n'échappe pas à la règle. Il convient de se prémunir contre les incendies qui viendraient menacer les habitations.

Rappel des règles : En zone A ou N du PLU, le débroussaillage doit être effectué sur une profondeur de 50 mètres à partir de l'installation, en zone U la parcelle doit être complètement débroussaillée. Ce débroussaillage doit être effectif avant le 15 mai de chaque année pour limiter les risques de départ et de propagation de feu en période estivale.

Pour plus d'informations [www.drome.gouv.fr/obligations-de-debroussaillage-a2914.html](http://www.drome.gouv.fr/obligations-de-debroussaillage-a2914.html) ou venir chercher en mairie le guide du débroussaillage.

-[www.prevention-incendie-foret.com](http://www.prevention-incendie-foret.com)

## Mobilité - Aire de covoiturage

### « le Pré Rond »

Depuis l'inauguration officielle de la déviation RD6 du 5 avril 2019, l'aire de covoiturage est en service. Elle est située vers le giratoire Ouest (côté Cléon d'Andran).

Une dizaine d'emplacements sont à la disposition des usagers afin d'optimiser les trajets tant sur le bassin de vie de Montélimar que sur celui de Crest. Deux emplacements pour véhicules électriques seront prochainement aménagés (Borne de recharge réseau *eborn* à installer). Un éclairage à leds sera à prévoir pour sécuriser la plateforme.

Sites : [www.ecovoiturage0726.fr](http://www.ecovoiturage0726.fr),  
[www.sded.org](http://www.sded.org), [www.ladrome.fr](http://www.ladrome.fr)



## Chantier Jeunes Eté 2019

Avec l'aide de la CCVD et de Puy-Saint-Martin Initiatives la municipalité va programmer 2e quinzaine d'août un chantier jeunes sur le site du Chastelas. Les familles et les jeunes concernés par cette opération seront informés par courrier avec une fiche de postulation à renvoyer en mairie le plus tôt possible (limite 14 juillet). Ce groupe (3 à 7 participants) de jeunes (16 à 18 ans) sera encadré par des bénévoles de PSMi et des élus (3h le matin, pendant 5 jours). La zone et la nature des travaux seront déterminées prochainement dès la constitution de l'équipe de jeunes. Une bourse et des accès à des activités de loisirs seront alloués à chaque participant.

## Le site du « Chastelas »

C'est en janvier 2019 que les bureaux d'études « **Cambium Paysages** » et « **Aplomb** » ont livrés la version définitive des **Etudes Préliminaires (EP)** du projet de valorisation et d'aménagement du site du Chastelas. Ce document comporte à la fois une notice -orientations d'aménagement- ainsi que le chiffrage des travaux.



L'ensemble des travaux se répartira en chantiers Entreprises, en chantiers Participatifs, en chantiers Jeunes et en chantiers bénévoles avec l'appui principal de Puy-Saint-Martin *Initiatives*. Dès cet été, la municipalité avec l'aide de la CCVD va organiser un chantier Jeunes en Août 2019 (voir article précédent). L'ensemble des documents sont consultables au secrétariat de mairie.

Sites : [www.puysantmartin.fr](http://www.puysantmartin.fr), [www.valdedrome.com](http://www.valdedrome.com)

### Aire de jeux

Dans le cadre de la rénovation de l'aire de jeux du parc, nous donnons l'ancienne structure [en l'état] à toute personne qui viendra la démonter pour la récupérer. Cette action devra se faire la première semaine d'août. Merci de bien vouloir vous faire connaître en mairie.



### Révision du code de la route

Le Centre communal d'action sociale prévoit une action autour de la révision du code de la route pour les personnes dont le passage du permis de conduire est ancien. Ce serait une sorte de remise à niveau. Cette action pourrait se faire en collaboration avec l'association l'Été de la Saint Martin et avec l'aide de la Sécurité Routière. Des renseignements seront pris en Préfecture et au Conseil départemental. Cette action se fera au mois de septembre. Une date plus précise sera communiquée.



# Plan Particulier d'Intervention de la centrale nucléaire de Cruas



Le rayon du Plan Particulier d'Intervention de la centrale nucléaire EDF de Cruas a été étendu de 10 à 20 km. Puy-Saint-Martin fait maintenant partie de celui-ci. Un plan communal de sauvegarde, visant à protéger les personnes et les biens doit être rédigé. A compter de septembre, les administrés recevront dans leur boîte aux lettres un courrier les informant de la démarche à suivre pour aller retirer les comprimés d'iode en pharmacie. Les Etablissements recevant du public et les écoles devront eux aussi avoir des comprimés d'iode à disposition.

3 juin 2019 : envoi d'un courrier à tous les riverains (particuliers, ERP, établissements scolaires) ;  
septembre 2019 : envoi à tous les riverains (particuliers, ERP, établissements scolaires) du courrier invitant à récupérer les comprimés d'iode = dépliant pédagogique ;  
septembre/octobre 2019 : organisation de réunions publiques à l'initiative des maires ;  
janvier à mai 2020 : relance des riverains.

Vie Municipale

## La déviation : On en a rêvé, la Drôme l'a fait

Le 5 avril, notre déviation a été inaugurée par la Présidente du Conseil Départemental, Marie-Pierre MOUTON, en présence de nombreuses personnalités.

Les Puy-Saint-Martinois peuvent remercier les élus départementaux et communaux qui ont soutenu ce projet pendant presque 40 ans, et réussi à contourner les obstacles successifs, dont notre fameuse libellule.

On peut aussi remercier les Puy-Saint-Martinois qui ont dans leur très grande majorité accepté les nuisances liées aux travaux : poussière, tirs de mine, ...

Ce chantier a été bien mené grâce au professionnalisme des entreprises et des techniciens du Département.

A nous tous maintenant de tirer le meilleur parti possible de cette déviation qui va permettre aux Puy-Saint-Martinois de retrouver du bien-être, qui améliorera le confort et la sécurité des automobilistes de passage, ou qui empruntent la route des vacances, et qui fera de Puy un p'tit faubourg d'Valence ... et la banlieue d'St Paul de Vence ....

### **Modification de la voirie communale**

A la suite de la mise en service de la déviation, plusieurs voies ont été déclassées et deviennent communales : l'ancienne D6 depuis l'intersection avec la route de Crest (pont de St Jean) jusqu'au rond-point de l'Olivier, et l'ancienne D107 depuis l'intersection avec la grand rue (église) jusqu'au rond-point Sud (route de Manas).

La route qui relie le rond-point Ouest (route de Cléon) à Roynac en passant par le rond-point de l'Olivier reste départementale.



## Changement d'interco

Notre projet de rejoindre Montélimar Agglomération est toujours d'actualité. Les 2 intercommunalités travaillent actuellement à une mise à plat des conséquences financières et fiscales qu'aurait ce rattachement pour chaque partie concernée.

L'objectif est de proposer un accord amiable signé des trois parties afin d'entériner une relative neutralité financière pour l'ensemble des parties prenantes.

Le résultat de cette étude sera présenté courant septembre à un comité de pilotage qui associera 2 élus de chaque EPCI et 2 élus de la commune de Puy-Saint-Martin.



## Traversée du village

Le délestage du trafic routier est l'occasion de réaménager la traversée du centre-bourg. La commune a donc sollicité le CAUE afin d'établir un cahier des charges pour l'aménagement de la traverse de Puy-Saint-Martin : traiter les aménagements de surface et remettre à niveau la distribution des différents réseaux, viser une requalification fonctionnelle, technique, esthétique et une meilleure sécurisation des déplacements piétonniers sur la grande rue et sur la route de Manas qui va devenir l'axe d'entrée principal du village. Les élus souhaitent que les investissements restent simples, raisonnés et raisonnables dans une logique d'échelonnement et de phasage des dépenses.

Le café citoyen a été consacré à ce thème le 24 mars 2018 et un groupe de travail extra-municipal, associant les usagers et riverains volontaires a participé à la réflexion.

Le bureau d'études Gilbert CORDEIL Paysages a été sélectionné pour établir une vision globale des interventions à prévoir sur la traversée à court et moyen termes, et définir en 2019 un schéma général d'aménagement chiffré et phasé, qui permettra la réalisation d'aménagements échelonnés dans le temps à partir de 2020.

Les principales orientations :

- redonner de la place aux habitants sans pour autant éloigner les visiteurs et les touristes ;
- profiter du réaménagement des voiries pour améliorer le fonctionnement villageois ;
- traiter les dysfonctionnements des réseaux souterrains et aériens ;
- envisager des aménagements sobres et économes.



Le bureau d'études a commencé ses travaux et devrait être en mesure de proposer des orientations d'aménagement en septembre, pour un rendu final de ses travaux en décembre. Dès le mois de juin, des appareils de comptage seront installés dans quelques points stratégiques du village pour analyser les flux de circulation.

**Les Puy-Saint-Martinois qui souhaitent participer à cette étude sont invités à « se joindre » au groupe de travail qui se réunira le mardi 16 juillet à 10h en mairie.**

## Nouveaux commerces

### Vente directe à la boutique/atelier « un brin de douceur »



Un brin de douceur vous propose une gamme de produits artisanaux réalisés avec des matières premières naturelles et biologiques. Des produits simples et doux pour la peau !

Un brin de douceur répond à la réglementation cosmétique qui implique une inscription à l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité des Médicaments) et travaille en collaboration avec une pharmacienne qui atteste l'innocuité de chaque produit fabriqué sur la santé humaine.

Des soins ciblés qui répondent simplement à nos besoins réels : hydratation, protection et amélioration des problèmes de peau.

Les huiles végétales connues depuis l'antiquité adoucissent, nourrissent, réparent et protègent la peau.

En cosmétique, les huiles essentielles sont reconnues pour leurs actions purifiantes, apaisantes, antibactériennes ...

Découvrez les bienfaits de la nature en douceur ! **Sandrine sera présente au marché estival à Puy-Saint-Martin.** Elle vous propose des soins vraiment utiles, économiques, sans suremballage et sans fausse promesse... fabriqués à la main dans son laboratoire de Puy-Saint-Martin.

Un brin de douceur, 190 Chemin des Ours, 06 41 86 30 39, unbrindedouceur.com@gmail.com



### O'Chien Chic

Ouverture d'un salon de toilettage au 14 grande rue pour félins et canins (petits et grands), sur rendez-vous. Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Coordonnées : 09 50 20 96 85 / 06 65 28 39 20

### Cabinet infirmier Puy-saint-martinois

Suite au départ de Justine Thévenot, Cyril LASSO a le plaisir de vous annoncer son installation après six ans d'expérience libérale à Montpellier. Il rejoint Jocelyne VIDAL au sein du cabinet à Puy-Saint-Martin. Nous profitons de cette occasion pour vous informer du **changement de jour de permanence qui aura lieu à partir du 1<sup>er</sup> juillet : vendredi matin de 7h à 9h30.** Nous sommes joignables pour tous rendez-vous au cabinet ou à domicile aux **04 75 98 92 18 et 06 72 44 23 76.**



## Tourisme- Relais d'information tourisme RIT

Depuis avril 2019, la CCVD et l'office de tourisme du « Val de Drôme » ont mis en ligne le nouveau site internet qui va promouvoir le tourisme sur notre territoire. Ce site est commun au territoire voisin de la 3CPS (Pays de Crest- Saillans). L'on y trouve de très nombreuses rubriques (Hébergements, Restauration ...) et notamment l'**Agenda culturel** de l'ensemble des fêtes et manifestations du territoire. Pendant l'été 2019, l'office de tourisme sera présent en juillet et en août sur le marché des producteurs du lundi soir. Le reste du temps, vous pouvez vous renseigner à la Maison des Lettres (Espace multi-accueils de Puy-Saint-Martin).

Sites : [www.valleedeladrome-tourisme.com](http://www.valleedeladrome-tourisme.com),  
[www.dromeprovencale.fr](http://www.dromeprovencale.fr), [www.ladrometourisme.com](http://www.ladrometourisme.com)

## Décès de Hubert ROZIERES

Le 26 avril dernier, notre commune a rendu un dernier hommage à son ancien maire, Hubert ROZIERES décédé le 20 avril, en présence des membres de l'Ordre de la Légion d'Honneur, et de nombreux représentants des anciens combattants.

Résistant, combattant, Hubert ROZIERES s'est aussi fortement impliqué dans la vie de notre commune.

Elu conseiller municipal en 1971, il devient 1<sup>er</sup> adjoint en 1977, puis maire en 1980 suite au décès accidentel d'André BORNE. Il effectuera ensuite 2 mandats de maire de 1983 à 1989, et de 1989 à 1995, soit près d'un quart de siècle au service de notre commune.

Il est à l'origine de nombreuses réalisations, parmi lesquelles :

- La construction des logements sociaux en 1985
- Le premier Plan d'Occupation des Sols en 1989
- La Mise en place des préfabriqués du Parc en 1988
- La construction de la station d'épuration en 1994
- La mise en place du RPI avec Roynac en 1994

Les Puy-Saint-Martinois lui doivent beaucoup et lui témoignent leur reconnaissance.



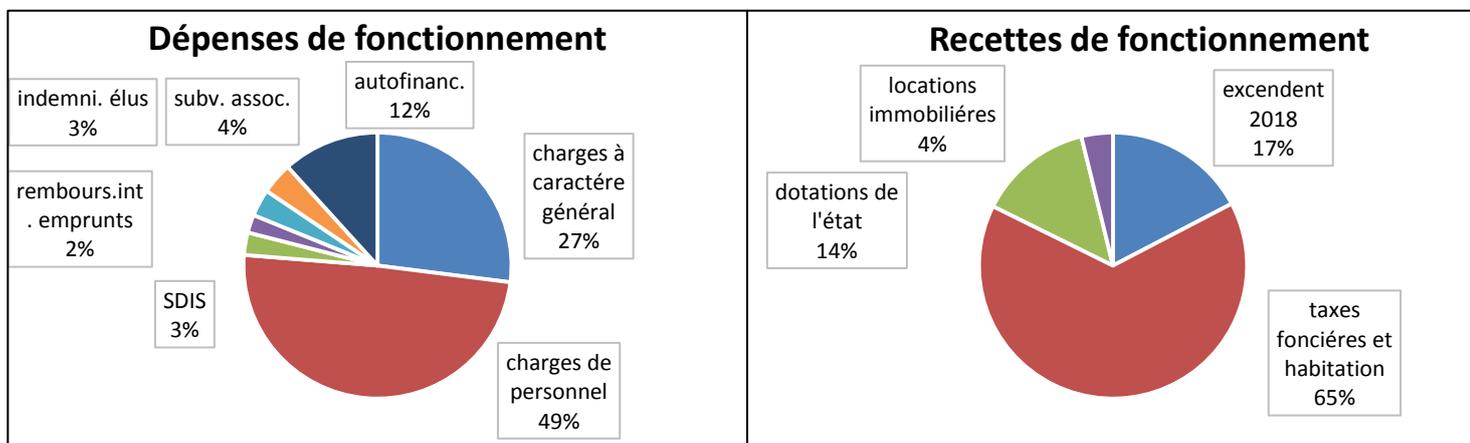
# Budget principal 2019

Voici le budget principal de la commune : les dépenses et les recettes prévisionnelles pour les postes les plus importants.

## Pour la partie Fonctionnement, le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 615 326,73€ :

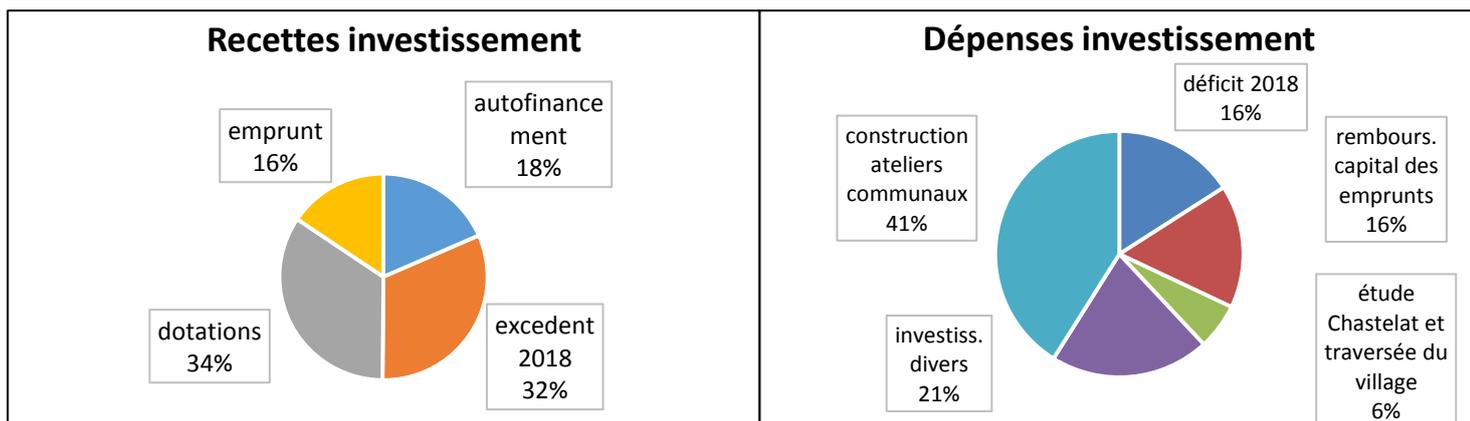
- Le montant des charges à caractère général est de 148 000 €, les postes les plus importants étant les dépenses d'entretien, d'énergie et de combustible, d'assurance, de fournitures, de téléphonie, etc.
  - Le montant des charges de personnel est de 270 000 €.
  - Notre contribution pour le Service Départemental Incendie et de Secours est de 15 000 € et le remboursement de la part intérêts de nos emprunts est de 12 000 €.
  - Les indemnités des élus sont de 18 000 € et le montant global maximum des subventions aux associations est cette année de 21 000 € (18 000 € en 2018).
  - Le transfert en Investissement (autofinancement) est de 64 000 €.
- En recette, l'excédent 2018 repris en fonctionnement est de 100 000 €.
- Quasiment 60 % de nos recettes de fonctionnement proviennent des taxes foncières et d'habitation avec une prévision de 376 000 €.
- Les dotations de l'Etat et autres participations s'élèvent à 80 000 €.
- La location immobilière attendue est de 22 000 €.

Vie Municipale



## Pour la partie Investissement, le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 377 000 € :

- Le déficit d'investissement 2018 à reprendre est de 58 000 €.
  - En dépenses, le remboursement du capital de nos emprunts est de 59 000 €.
  - Les études pour la mise en valeur du Chastelas et de la traversée du village se montent à 22 000 €.
  - Divers investissements sont prévus cette année : travaux de voirie, aire de covoiturage, jeux d'enfants au parc, cabanon St Jean, École, divers matériels, travaux au Chastelas, etc., le tout pour un montant de 76 000 €.
  - La construction des ateliers communaux à côté du stade sera d'environ 150 000 €.
- En recettes, l'autofinancement comme vu ci-dessus est de 64 000 € et la partie d'excédent de fonctionnement 2018 reporté en investissement est de 110 000 €.
- Le montant des dotations, Fonds divers et des subventions s'élève à quasiment 119 000 €.
- A noter qu'il faudra faire un emprunt pour équilibrer ce budget, le montant prévisible étant de 54 000 €.



## L'école de Musique André Borne

Samedi 22 juin, l'école de musique a clos son année de travail par une fête fort sympathique : les élèves ont su montrer leur savoir-faire et mis en évidence le savoir enseigner de leurs professeurs. Certains morceaux interprétés étaient d'une très bonne facture !

L'an prochain, un cycle se termine pour l'école avec l'arrivée d'une nouvelle municipalité et, donc, d'un nouveau directeur. L'école, depuis 2014, a parcouru avec succès un chemin non dénué d'obstacles : elle dispose maintenant d'une nouvelle salle agréable et bien équipée, la gamme des enseignements s'est diversifiée avec, notamment, l'éveil musical, l'équipe des enseignants se montre dynamique et fidélise beaucoup d'élèves qui progressent fort d'année en année, elle a contribué à l'animation musicale du village en organisant la fête de la musique et, cerise sur le gâteau, elle a surmonté les difficultés financières qui la pénalisaient auparavant. Le directeur de l'école remercie les professeurs pour leur engagement et les parents d'élève qui ont suivi l'école fidèlement, ce qui a permis de lui offrir des perspectives encourageantes.

Il faut maintenant songer à la rentrée de l'école qui aura lieu le **lundi 16 septembre**.

Par rapport à l'an dernier, les principaux changements concernent essentiellement l'éveil musical et l'atelier jeux de sons, jeux de rythmes, qui se dérouleront dorénavant le mardi soir en association avec le périscolaire.

Les tarifs de l'école ont été fixés et sont consultables sur le site de la mairie et les pré-inscriptions sont d'ores et déjà possible (mairie et site).

Rencontrer les professeurs sera possible lors du forum des associations (1 septembre) et, surtout le **7 septembre de 14h à 18h**. Les inscriptions seront possibles à partir du 26 août.

L'école de musique souhaite à tous un été agréable.



**ECOLE DE MUSIQUE ANDRÉ BORNE**

8, Grande Rue 26450 Puy-Saint-Martin  
www.puysaintmartin.fr



**LISTE DES ENSEIGNEMENTS**

**Anne Montagard** : clarinette - éveil musical - jeux de sons, jeux de rythmes  
**Cours les Mardis**



**Isabelle Pavageau** : chant - création et formation musicale - piano  
**Cours les Lundis, Mercredis, Jeudis**



**Damien Delpiroux** : basse - batterie - guitare - MAO  
**Cours les Mercredis**



**Johannes Leis** : flûte à bec - flûte traversière - saxophone  
**Cours les Vendredis**



Inscriptions en mairie à partir du 26 Août  
**Début des cours le 16 Septembre**

Les jours d'enseignements peuvent être modifiés

# Projet éolien

Depuis 2016, les élus de Puy-Saint-Martin envisagent de développer un parc éolien sur le territoire communal.

C'est dans cette perspective qu'ils ont voté à l'unanimité le 23 mai dernier la prise de participation de la commune dans une société de projet, baptisée OursEole. La moitié du capital de cette société est détenue par le développeur Bellane Energie, l'autre moitié étant répartie entre la commune (2,62 %), la CCVD et le fonds OSER ENR. Le « risque » pris par la commune dans cette participation est de 550 €. Par la suite, et **si l'autorisation d'exploiter est accordée**, les élus en place pourront choisir d'augmenter leur participation au capital de la société.

Ce projet se situe dans les bois au nord du territoire communal. Il prévoit l'installation de 4 éoliennes de 3 MW, soit 12 MW, d'un *gabarit similaire aux éoliennes existantes de la Répara-Auriples*.

Depuis plus de 10 ans, les éoliennes qui ont été mises en service sur la commune voisine de La Répara-Auriples ne semblent pas avoir suscité de plaintes de la part des Puy-Saint-Martinois, jusqu'à une date récente. En effet, depuis quelques mois, certains habitants situés au Nord de la commune se plaignent de nuisances sonores. Ce projet de 4 éoliennes implantées près d'1 km plus au Nord, avec une technologie améliorée, ne devrait pas produire les mêmes nuisances. L'étude d'impact lancée dans le courant du mois de juin devra le confirmer.

**Les habitants seront régulièrement informés de l'avancée du projet au moyen notamment de « La Lettre de l'éolien », dont le n° 0 a été diffusé dans les boîtes aux lettres fin mai.**



## Médiathèque municipale

La médiathèque est un service public ouvert à tous, un lieu de convivialité libre et gratuit où il est possible de consulter sur place des documents.

S'informer : un espace d'actualités pour lire journaux et revues sur place.

Étudier : des espaces lecture répartis dans la médiathèque.

L'accès internet est également possible ; vous pouvez bénéficier d'un accès Wifi.

Et bien sûr sans oublier le prêt d'ouvrages.

Pour découvrir, se détendre et se divertir, des animations vont être proposées tout au long de l'année.

Enfants : Bblecteurs, ateliers de Noël, de Pâques.

Pour tous : des soirées jeux animées par Julien, des expositions et animations culturelles (Comédie de Valence, Cafés littéraires, nuit de la lecture...).

Les dates, heures et autres précisions de toutes ces activités vous sont annoncées au moyen d'affiches, flyers, mails et sur le site de la mairie (onglet Médiathèque).

Cet été :

En juillet et août, nous renouvelons les activités avec les outils numériques : console PS4 et casque à réalité virtuelle, bien appréciés l'été dernier (sur inscription).

Lundi 22 juillet et 19 août, nous serons présents au marché de Puy-Saint-Martin, place du Champ de Mars.

Et bien sûr, Patricia et l'équipe des bénévoles vous attendent à la Maison des Lettres (Médiathèque) pour tous renseignements complémentaires.

Nous vous souhaitons un bon été.



## Nouvelle association en création

Notre nouveau collectif créé dans les buts de tisser du lien social, de partager des moments conviviaux, des savoirs et des conseils, autour du respect du vivant et de l'écologie, est ravi de son 1<sup>er</sup> événement au village.

Notre **journée nature** qui a eu lieu à la salle des fêtes, le dimanche 28 avril, s'est bien déroulée malgré le froid ; les ateliers ont connu un réel succès, visiteurs et organisateurs ont pu échanger des graines, des plants, des boutures et du savoir-faire, créer des nichoirs ou des éponges recyclées, aller à la découverte des plantes comestibles, découvrir du matériel apicole ou profiter d'une sieste sonore.

Ce fut une journée très agréable et très riche en rencontres, conseils et émotions.

Suite à l'enquête participative sur la création d'un **jardin partagé au village**, nous avons rencontré M. le maire pour lui soumettre le projet et examiner s'il y aurait possibilité d'avoir un terrain mis à disposition ; bien sûr il doit en parler au prochain conseil municipal, mais il a accueilli l'idée avec enthousiasme. Nous attendons donc la réponse du conseil.

Forts de cette première expérience, nous avons juste envie de continuer à faire vivre cette nouvelle association (qui cherche encore son nom...) autour de la Nature, mais aussi de l'Art, de la Culture, de tout ce qui fait la richesse de notre beau village et de ses habitants afin de nous réunir dans la joie du « faire-ensemble ».

C'est avec plaisir que nous vous invitons à nous rejoindre, à partager vos envies, vos idées, votre talent, votre bonne humeur afin de créer de belles choses ensemble, et de nous rassembler autour du jardin et de l'humain.

Nous serions enchantés de vous rencontrer lors de l'assemblée générale que nous organisons le **samedi 28 septembre**, à la salle des fêtes, afin de créer l'association sous statut Loi 1901 dans une ambiance festive.

Pour nous joindre : [journeenaturepsm@gmail.com](mailto:journeenaturepsm@gmail.com)

## Au début du 20ème siècle, un anglais, à vélo ...

«... j'ai quitté Cléon d'Andran. Devant moi un pays me tentait, perché sur une éminence et couronné d'une façon de tour ruinée. J'y piquai droit. Au cantonnier rencontré je demandai quel était le bourg que j'avais devant moi. Il me répondit que c'était Puy-Saint-Martin. Après l'avoir remercié, je continuai ma route. Vu de loin, Puy-Saint-Martin a l'air de quelque chose, mais quand on s'y trouve, ce n'est plus rien.

Au pied du mamelon où s'étagent ses maisons en corbeille, une rue montante, et c'est tout ! Pourtant, par acquis de conscience, je demandai à un indigène si là-haut, il y avait quelque chose de curieux à voir. L'indigène secoua la tête : - Pas que je sache ! me répondit-il. Et je ne montai point. D'ailleurs j'ai horreur de monter quand je me trouve à pied et si je suis à bicyclette, cette aversion prend des proportions extraordinaires.

Mais la vie n'est que montées et descentes. A un mille à peu près de Puy-Saint-Martin, le joli petit chemin que je suivais se releva soudain. Au haut de la côte, je me trouvais devant une tuilerie et m'arrêtai pour voir travailler deux hommes qui fabriquaient ces étranges tuiles creuses dont en ce pays toutes les toitures sont recouvertes. Comme j'étais là planté ainsi qu'un dieu terme, et que les deux hommes me souriaient je crus honnête de leur adresser la parole. Mais le vieux secoua la tête : - Non capisco ! Son Italiano ! Fort heureusement, je parle assez bien l'italien, et je demandai à ces hommes comment ils se trouvaient dans ce pays, si loin de leur patrie. Alors il me dit qu'ils étaient d'Ischia. - Je connais Ischia, répartit-il, j'y ai passé trois mois, il y a cinq ans. La figure du tuilier s'illumine, il lève les bras au ciel, se tourne vers la maison et crie :

-Tonio ! Angelina ! Guiseppe ! Le signor connaît Ischia. »



En 1891, Guiseppe JACONO (39 ans) exploite avec son frère Antonio (37 ans) la tuilerie, sur la route de Manas, actuellement surnommée **montée des Italiens** ! Sa nièce Angela a 7 ans. La tuilerie fonctionne depuis 1851 ; elle fermera ses portes en 1929. Outre les tuiles romaines dont certaines maisons sont encore recouvertes, il est probable que le toit du lavoir en 1909, les piliers en brique des préaux de l'école datant de 1895, les premiers piliers du lavoir et de nombreux entourages de fenêtres ou portes dans le village ont été fabriqués par la famille JACONO.

Quant à l'auteur de l'extrait ci-dessus, GEO-BLACKMUSSEL, citoyen d'outre-manche en « **voyage humoristique en Tricastin** » selon le titre de son livre, il est regrettable qu'il ait reculé devant l'effort et n'ait pas « poussé » jusqu'au vieux village ! Flegme britannique ? pourtant sachez que la suite de son escapade à vélo l'a conduit jusqu'à Saôu, Francillon, Félines, Eyzahut, Rochebaudin !

## Eté de la Saint-Martin

L'été de la saint Martin (3<sup>e</sup> âge) existe depuis 1978 et compte une centaine d'adhérents.

-Réunion tous les jeudis à 14h00 à l'espace Clément pour jeux divers et variés de début septembre à fin juin.

-2 repas annuels : le repas de Noël cette année le 5 ou 12 décembre et un repas le dernier jeudi de juin à la salle des fêtes.

-2 sorties : une d'une semaine cette année (elle a eu lieu en Cantabrie, Espagne) et une d'une journée (cette année a été organisée à Martigues).

-Un loto est organisé, en 2020 le dimanche 9 février.

-On fêtera en principe les rois le jeudi 9 janvier.

-Les anniversaires sont fêtés tous les 3 mois.

-Un concours de belotte interclub est organisé en avril.

-La présidente Mme Huguette ROSTAING 04.75.90.13.53 ; La secrétaire Mme Jackie PERIGOT 04.75.01.08.95

-Les voyages se font en mai ou en juin.

-L'assemblée générale aura lieu le 15 octobre (en principe).

Toutes les personnes de 50 ans et plus sont cordialement invitées.

## Gym tonic

Rejoignez l'association GYM TONIC !

Vous voulez garder la forme :

- tonifier votre corps (abdos, bras, fessier, cardio)
- des cours de fitness rythmés, structurés, complets, dans la bonne humeur.

Venez nous rejoindre à l'espace Clément à partir du mois de septembre :

-Le lundi de 19 heures à 20h

Le mercredi de 18h30 à 19h30

Envie d'essayer ? Prenez contact avec le professeur Christine THOLLET au 06 77 34 50 53 ou avec la présidente Corinne NOYER au 06 82 05 31 34 »



## Chats l'Heureusement Vôtres *recherche aide désespérément*

Avec 75 stérilisations effectuées depuis sa création - dont 45 femelles, soit plus de 500 naissances évitées - l'association Chats l'Heureusement Vôtres présente un bilan encourageant. L'action menée durant ces quatre années a permis de mettre un frein à la prolifération des chats errants. A la satisfaction du plus grand nombre, semble-t-il.

Néanmoins, la sonnette d'alarme a été tirée par le président lors de la dernière assemblée générale. Un manque évident de main d'œuvre se fait sentir, laissant toujours aux mêmes - une petite poignée - la charge du travail à accomplir.

C'est pourquoi l'association lance un appel aux personnes de bonne volonté soucieuses de la présence des chats errants dans le village. Il ne suffit pas d'accorder un satisfecit à l'association. Encore faut-il se sentir concerné et apporter, dans la mesure de ses moyens, sa pierre à l'édifice. Le partage des tâches - signalement, capture des chats, transport chez le vétérinaire, etc. - permettrait d'en soulager le poids. Un poids qui depuis des années repose sur les mêmes épaules.

Le temps est proche où les responsables actuels, cédant à la lassitude, décideront de passer la main. Si personne ne répond présent pour prendre le relais, Chats l'Heureusement Vôtres disparaîtra. Et la prolifération des chats errants reprendra son cours. Au détriment de tous. Réduisant à néant les efforts de ceux qui ont consacré temps et énergie à cette tâche. Et ramenant le village à une situation préjudiciable aussi bien à ses habitants qu'à la population féline.

Les personnes qui se sentent concernées par cet appel peuvent se manifester auprès de la mairie ou bien auprès de l'association au **04 75 90 43 83** ou au **07 83 76 59 08**. Elles seront les bienvenues !

## CCPSM

*La jeune association du Convivial Pétanque Puy Saint Martin créée début 2016 vous propose sa 4e édition des concours à la mêlée de l'été.*



Ces derniers se dérouleront à partir du 6 juin tous les jeudis soir au Bar Hotel Restaurant du Champ de Mars.

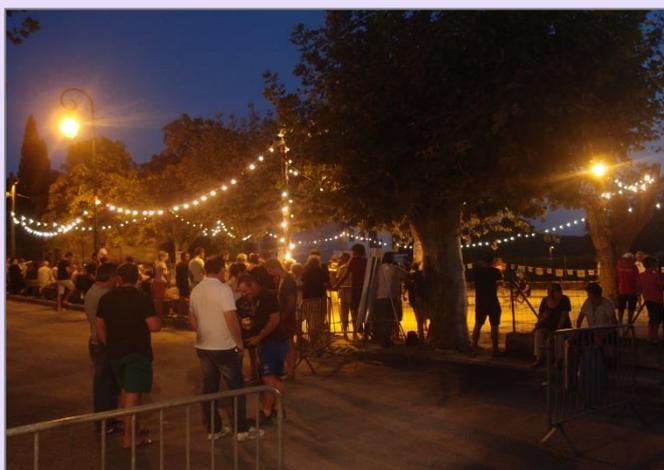
Outre la convivialité, l'objectif de ces concours est de faire se rencontrer des joueurs **confirmés** autant que **novices**, des **anciens** et des **jeunes**, des **femmes**, des **enfants** et des **hommes**, des **locaux** et des **moins locaux**, tout cela autour de 3 parties de pétanque par soir.

Les équipes seront tirées au sort afin que tout le monde puisse participer et s'amuser ; un classement sera établi sur l'ensemble des 10 dates avec pour les plus réguliers une finale qui se déroulera le 5 septembre au Champ De Mars.

1 point de présence par jeudi

1 point par partie gagnée chaque jeudi soir

1 point bonus pour les équipes gagnant les 3 rencontres du soir



Le CPPSM vous proposera aussi durant l'été 5 concours un peu plus relevés mais là aussi ouverts à tous :

-1 pour le 14 juillet

-4 pour la Vogue du village

En espérant vous voir nombreux, tous les adhérents du CPPSM vous souhaitent un agréable été dans notre beau village.

# TILP

Après « La mazurka soto li pin », indicatif des soirées occitanes à la sauce locale et les encouragements du maire, Michel GILES lisant en « patois » la fanfare de Puy-Saint-Martin, « la bergère et le grenadier », complétée pour l'introduction et la fin par Calm'Art a précédé « Retorn dau galoubet » en version revisitée en occitan et français de la fameuse pièce de Roger Pasturel « La castanhada », où les basketteuses du « Fémina Esport » ont revêtu les tee-shirts illustrés par Marie-Laure venue spécialement de Grenoble pour les dernières répétitions et le spectacle ...



En 2° partie, après le tirage de la tombola qui a permis au maire de gagner, avec le numéro 82, la cassettes bien remplie, Le Reviscol montelenc a présenté, pour la première fois en public son film sur le petit train du picodon avec des acteurs locaux. Pendant l'entracte, on a pu acheter livres et CD en occitan et notamment « La castanhada » de Roger Pasturel. On espère que de nombreux Puy-Saint-Martinois puissent bientôt voir ou revoir l'excellent film du Reviscol.

Vie Associative

## Chœur Odyssée

### « La Musique des Sphères »

L'univers est une harmonie dont nous faisons partie,  
La musique a ce pouvoir de nous le rappeler...

Après le traditionnel festival de chorales donné le 15 juin à l'église de Puy-Saint-Martin, le Chœur Odyssée (40 choristes) entraîne le public dans un merveilleux voyage, à la découverte de cette « harmonie céleste » qui fascine les hommes depuis l'antiquité : Pythagore - et avant lui les Chaldéens - ont calculé les lois de l'harmonie en rapport avec la distance entre les planètes. Les compositeurs de la Renaissance (Tallis, Byrd, Gesualdo) ont voulu faire entendre cette « harmonie des sphères », et aujourd'hui de jeunes compositeurs (Gjeilo, Elder) puisent de nouveau leur inspiration dans notre lien mystérieux avec la création. Le temps d'un concert, les polyphonies vocales ouvriront l'espace comme le font les planètes en déployant dans le ciel leurs différentes trajectoires...

**Chœur Odyssée**

**LA  
MUSIQUE  
DES  
SPHÈRES**

Un pont entre  
la Renaissance et  
notre époque

Concert Choral - Direction Philippe SIMON  
T. Tallis, W. Byrd, C. Gesualdo, J. Wilbye,  
O. Gjeilo, D. Elder, C. Kreek

Dim. 30 Juin 2019 :	Léoncel, Abbatiale	16h
Sam. 21 Septembre :	Montélier, Eglise St-Prix	19h
Dim. 22 Septembre :	St Marcel-lès-Sauzet, Eglise	17h30
Vend. 4 Octobre :	Mirmande, Eglise St Pierre	20h30
Sam. 5 Octobre :	Dieulefit, Eglise St Roch	20h30

CONTACT:  
choeur-odysee@orange.fr  
06 08 09 86 34  
06 28 29 54 30

Tarif 12 € - Prévente 10€  
Réduit 8€ - Gratuit <16 ans

Dimanche 30 juin : Léoncel, abbatale, 16h  
 Samedi 21 septembre : Montélier, église Saint Prix, 19h  
 Dimanche 22 septembre : Saint Marcel-lès-Sauzet, église, 17h30  
 Vendredi 4 octobre : Mirmande, église Saint Pierre, 20h30  
 Samedi 5 octobre : Dieulefit, église Saint Roch, 20h30  
 Tarifs : 12€/10€/8€/ gratuit<16 ans.

**Le Chœur recrute encore quelques choristes expérimentés (basse, baryton, ténor, soprane).**  
**Contact : Philippe Simon 06 28 29 54 30. Voir le site <https://choeurodysee.wordpress.com/>**

## AAR Informatique

« Nouveau à partir d'octobre 2019 à juin 2020 :

**Modules d'initiation au numérique réservés aux seniors de Puy-Saint-Martin et des communes voisines !**

Vous êtes senior ! Nous pouvons vous aider à utiliser Internet pour effectuer *des démarches, correspondre par mail, communiquer avec votre entourage...*

**Quatre modules sont proposés** (*vous pouvez vous inscrire aux modules de votre choix, seul le premier est obligatoire...*) :

**Module 1 – Internet** (1 heure x 3) : présentation d'Internet, le navigateur, le moteur de recherche, le paramétrage et la connexion

**Module 2 - Les sites utiles et obligatoires** (1 heure x 4) : initiation à l'utilisation des sites utiles pour les démarches administratives et pour la vie quotidienne : Centre des impôts, La Poste, CARSAT, AMELI, etc.

**Module 3 - La messagerie** (1 heure x 4) : initiation à l'utilisation d'une messagerie

**Module 4 - Les outils de communication sur Internet** (1 heure x 4) : présentation et utilisation sans risque de Skype, Facebook, Twitter, WhatsApp, etc.

**Ces modules auront lieu le lundi de 16 à 17 heures à la Maison des Lettres (espace multiservice) à Puy-Saint-Martin.**

**Pour nous contacter** : MC Debouverie 06 32 01 32 57

*Pour participer, il suffit de s'acquitter d'une simple adhésion (10 euros) à l'association AAR de Puy-Saint-Martin.*

*Les modules d'initiation au numérique sont mis en place en partenariat entre La Poste, la commune de Puy-Saint-Martin et l'association AAR de Puy-Saint-Martin »*



## COMITE DES FETES : LES EVENEMENTS DE L'ETE !

Comme chaque année, le comité des fêtes vous propose ses événements incontournables de l'été :

**Samedi 13 juillet à partir de 19h** : Fête nationale avec bal populaire, repas et buvette sur place.

**Samedi 31 août et dimanche 01 septembre** :

**Vogue de Puy-Saint-Martin !**

Samedi soir à partir de 19h : traditionnel repas dansant.

Fête foraine et animations tout le week-end

**Réservations et renseignements** : [comitedesfetespuysaintmartin@gmail.com](mailto:comitedesfetespuysaintmartin@gmail.com)

## Puy-Saint-Martin Initiatives



La **balade naturaliste commentée** sur la colline de Chevière le 4 mai a réuni une bonne vingtaine de passionnés par l'observation de la flore, l'écoute du chant des oiseaux et la découverte de cet endroit peu connu de la commune.

Notre **marché local** « Les cabas du soleil de Puy-Saint-Martin » se tiendra sur la place du Champ de Mars, de **18h à 20h**, chaque **lundi** du 24 juin au lundi 26 août inclus. Rendez-vous sur notre page Facebook « PSM Initiatives » pour connaître le programme des animations !



En extérieur dans le parc (ou à la salle des fêtes, si la météo est défavorable), le **cinéma d'été** vous conviera à des séances nocturnes : les **jeudis 11 juillet à 21h45** « Dumbo » de Tim Burton et **15 août à 21h45** « Venise n'est pas une ville ».



Quant à notre traditionnelle **balade nocturne animée**, c'est le **jeudi 8 août à 20h30** qu'elle démarrera du lavoir. A l'affiche cette année, « Honorine et Célestin » proposé par la compagnie « Donin-Thévenet ». Une déambulation dans les rues du village à la suite de deux chanteurs-musiciens en vélo et costume 1920 qui interpréteront des chansons de « la belle époque » (à la salle des fêtes, si la météo est défavorable).

**Jeudi 1<sup>er</sup> août**, nous accueillerons **Mirandole & Cie**, dans le cadre de leur tournée d'été qui présentera sa création 2018 : « Le Capitaine Fracasse Noisettes ». Parc (ou salle des fêtes), **19h30**.



Deux dates importantes à retenir pour **2020** : dimanche 1<sup>er</sup> mars, marche des crêtes et dimanche 19 avril, foire aux fleurs.

Toutes ces animations sont gratuites, hors spectacle Mirandole et Cie, Marche des Crêtes et hors bar éventuel.